



Le 5 août 2016

L'honorable Wayne Easter, président  
Comité permanent des finances de la Chambre des communes  
131, rue Queen, 6<sup>e</sup> étage  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Monsieur le Président,

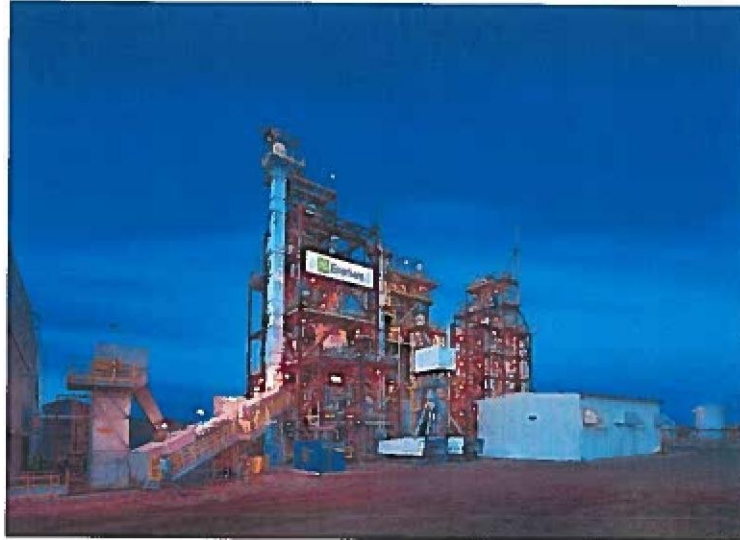
Enerkem est enchantée de contribuer aux consultations prébudgétaires du Comité permanent des finances de la Chambre des communes. Nous avons cerné plusieurs mesures et initiatives fédérales grâce auxquelles le gouvernement du Canada pourrait stimuler la croissance économique à l'échelle du pays en tirant parti du potentiel des entreprises de technologies propres qui ont une incidence élevée.

Tout d'abord, nous sommes réjouis de travailler avec un gouvernement qui reconnaît le potentiel et l'importance de l'innovation, qui favorise une grande efficacité au chapitre des technologies propres et des exportations, qui offre des emplois dans les collectivités canadiennes et un meilleur avenir pour la classe moyenne en pleine expansion.

La technologie propre et exclusive d'Enerkem a été développée dans les laboratoires de l'Université de Sherbrooke. Elle a été adaptée sur le plan commercial en vue de la conversion des déchets solides municipaux non recyclables en combustibles à faible teneur en carbone pour les véhicules et en produits chimiques écologiques, comme l'éthanol et le méthanol, réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre produites par les secteurs des transports et des produits chimiques et dans les décharges.

À titre d'entreprise canadienne de technologie propre qui est un leader mondial, Enerkem a une perspective démontrée et pratique sur la façon dont le Canada peut améliorer la croissance commerciale des technologies propres et d'autres industries innovatrices à l'aide de politiques intelligentes qui accordent la priorité au bien-être de l'environnement de nos collectivités dans le cadre d'une vision économique progressiste. Nos 200 employés ont un savoir-faire optimal au sein de l'industrie, quant aux possibilités et aux obstacles qui se présenteront dans le secteur des technologies propres et qui seront décrits ci-après.

Nos installations de bioraffinage efficaces et construites de façon modulaire en Alberta et au Québec sont les modèles d'exportation avec lesquels notre équipe constitue un portefeuille grandissant de partenaires et de projets en Europe, en Amérique du Nord et en Chine. Nous sommes résolu à passer au prochain stade de notre croissance et nous serons ravis de collaborer avec le gouvernement du Canada afin de supprimer les obstacles à la croissance et de contribuer à la prochaine génération de réussites canadiennes.



### **Enerkem et l'économie**

Enerkem contribue de manière considérable à l'économie canadienne, en concevant et en offrant des technologies évoluées de bioraffinage à l'aide d'un processus normalisé de construction modulaire qui convient parfaitement à l'expansion nationale et aux exportations. Enerkem Alberta Biofuels, qui se trouve à l'Edmonton Waste Management Center, est la première bioraffinerie commerciale du monde à utiliser des déchets solides municipaux pour produire du biométhane et du bioéthanol. L'installation a commencé la production de 38 millions de litres de biométhane aux termes d'un accord de 25 ans sur les matières premières conclu avec la ville d'Edmonton. La production d'éthanol doit débuter en 2017.

Une étude indépendante réalisée par Doyletech Corporation a évalué l'incidence de l'installation d'Enerkem Alberta Biofuels : création de 610 emplois directs et indirects pendant la construction de l'installation, puis de 152 emplois directs et indirects permanents, soit un apport économique à l'échelle du Canada de 199 millions de dollars et une hausse de 64,5 millions de dollars des dépenses économiques nettes annuelles dans la région.

Outre sa main-d'œuvre actuelle, Enerkem prévoit créer environ 50 emplois au cours des 12 prochains mois à son siège social de Montréal, au campus de génie et d'innovation de l'Université de Sherbrooke ainsi qu'à son installation opérationnelle d'Edmonton.

Enerkem lance le projet de construction de l'installation Vanerco qui se joindra à une installation traditionnelle de production de biocarburants (zone verte) à Varennes sur la rive sud de Montréal. Notre entreprise à impact élevé développe aussi des projets avec des partenaires industriels internationaux en Europe, en Amérique du Nord et en Chine.

Afin de favoriser sa croissance, Enerkem a attiré des investisseurs privés qui sont des leaders canadiens et américains des secteurs industriels, institutionnels et des technologies propres, notamment Rho Capital Partners, Waste Management,

Braemar Energy Ventures, Investissement Québec, Cycle Capital, le Fonds de solidarité FTQ, The Westly Group et Fondation.

### **Enerkem et l'environnement**

Enerkem souhaite mettre en place huit installations dans quatre régions d'ici 2030 et pourrait ainsi entraîner une réduction estimée de CO<sub>2</sub> équivalant à 880 000 tonnes au Canada. Les réductions des émissions de GES sont principalement attribuables au remplacement de l'essence comme carburant pour les voitures et à la suppression du méthane produit par les décharges.

Le processus thermochimique d'Enerkem exige des températures et des pressions relativement basses, ce qui réduit les besoins en énergie et les coûts. Nos installations contribuent à la diversification des sources d'énergie et à la conception de produits courants plus écologiques, tout en offrant une solution de rechange durable et économique aux décharges, à l'incinération et aux carburants et produits chimiques fabriqués à partir de pétrole.

### **Le défi de la commercialisation des technologies propres canadiennes : Lacune au chapitre des capitaux**

Les technologies propres innovatrices comme celles d'Enerkem doivent relever le défi du passage de l'étape de la démonstration à celle de la commercialisation. Bien que le gouvernement fédéral offre un excellent soutien aux technologies propres innovatrices sur les plans de la R-D, de l'essai pilote et de la démonstration, et même si des mesures sont en place pour faciliter le financement des technologies matures, aucun soutien n'est offert pour la mise en place des premières installations commerciales. Les possibilités de financement du secteur privé ne se manifestent pas à ce stade critique de la commercialisation de nouvelles technologies propres, car les risques financiers sont souvent jugés trop importants pour les banques qui, ainsi, ne consentent pas de prêts, et pour les sociétés d'investissement en capital de risque. Pour combler cette lacune financière, il faut absolument susciter des investissements dans les technologies propres, créer d'importantes possibilités d'emploi et contribuer directement à l'atteinte de l'objectif du gouvernement par l'expansion de l'infrastructure écologique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

### **Solutions proposées : Innovation fiscale et programmes de capitaux afin de combler la lacune financière et de susciter des investissements en vue de l'augmentation de l'infrastructure privée écologique**

Le gouvernement du Canada a la possibilité de favoriser la croissance et l'expansion du secteur canadien des technologies propres à l'aide de différentes mesures fiscales et de programmes de capitaux qui pourraient susciter des investissements privés dans le secteur. Ces mesures contribueraient à atténuer les incidences négatives de la lacune financière actuelle et faciliteraient le lancement de la construction d'usines de technologies propres commerciales qui constitueraient une percée et qui feraient du Canada un leader mondial progressiste au chapitre de l'économie et de l'environnement.

L'expérience d'Enerkem dans l'obtention de fonds et l'adaptation des technologies à des applications commerciales a permis de cerner différents aspects pour lesquels le gouvernement du Canada peut assurer un leadership afin de produire des avantages économiques d'envergure. Les solutions pratiques ci-dessous peuvent aider le Canada à tirer parti du potentiel du secteur croissant des technologies propres.

**1) Offrir aux organisations comme Exportation et développement Canada (EDC), la Banque de développement du Canada et les organismes de développement économique régionaux comme DEO, DEC, FedDev et l'APECA, une orientation claire sur une participation efficace avec l'industrie des technologies propres** afin d'aider le secteur à réunir les fonds nécessaires à la commercialisation. En offrant une plus grande souplesse quant aux instruments financiers dont peuvent se prévaloir les entreprises de technologies propres, ces organisations fédérales contribueraient à faire croître les entreprises innovatrices de technologies propres à ce stade critique, car elles sont prêtes à construire la première phase de projets d'envergure, mais elles en sont à un niveau de commercialisation embryonnaire qui nuit à la demande de prêts ou au financement de leur croissance par le recours à un financement de projet traditionnel. Ces organisations doivent aussi tirer parti du savoir-faire technique et commercial de Technologies du développement durable du Canada (TDDC).

**2) Mettre en place un programme de capitaux pour la commercialisation de technologies propres innovatrices.** Le gouvernement fédéral ne dispose actuellement d'aucun programme de financement des technologies propres après les phases de R-D, d'essai pilote et de démonstration. Pour ces phases précommerciales, Technologies du développement durable du Canada (TDDC) joue un rôle important et nous appuyons sans réserve la capitalisation continue de TDDC. Afin de combler la lacune actuelle de la première phase des installations commerciales, nous estimons que des programmes de capitaux, qui pourraient offrir des subventions, des prêts sans intérêt ou à faible taux d'intérêt ou des garanties d'emprunt susciteraient directement des investissements privés et permettraient le partage, avec des investisseurs privés, de certains des risques associés aux technologies innovatrices avant qu'elles soient rendues à un certain degré de maturité commerciale. Ces programmes doivent être gérés par TDDC [ou par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et Ressources naturelles Canada (RNCa)]. Ces types de programmes se sont avérés efficaces dans d'autres pays, notamment aux États-Unis.

**3) Tirer parti de l'infrastructure financière existante afin de créer un système canadien unique de partage d'actions accréditatives qui investirait dans des projets industriels de technologies propres** et qui pourrait imposer un seuil quant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre pour que les projets puissent être admissibles. Le Canada serait alors innovateur en raison d'une amélioration ou de la réorientation de son système d'actions accréditatives qui, aujourd'hui, est bénéfique aux industries pétrolière, gazière et minière. Les risques associés au développement de l'innovation de transformation des technologies propres sont comparables à ceux de l'exploration. Le gouvernement doit envisager de faciliter l'accès aux capitaux de la haute valeur nette patrimoniale des Canadiens qui, actuellement, est consacrée au secteur mature des ressources plutôt qu'à notre secteur d'innovation propre en pleine croissance, qui est prêt pour la commercialisation. On indiquerait ainsi clairement notre position aux investisseurs et on favoriserait le passage d'une

économie axée sur les ressources à une économie plus concentrée sur l'innovation.

**4) Exonérer l'éthanol évolué (seconde génération) de la taxe d'accise fédérale sur les carburants.** Les biocarburants traditionnels ont tiré parti de cet incitatif jusqu'en 2008 et le gaz naturel et le propane, s'ils sont utilisés comme carburant pour les véhicules, sont exonérés de cette taxe. Cette mesure efficace contribue à attirer des investissements privés et elle rehausse aussi la compétitivité de l'industrie canadienne des biocarburants évolués (y compris l'éthanol cellulosique) face aux États-Unis et à l'Europe (UE) et contribue directement à rendre notre secteur des transports plus écologique.

**5) Accroître la déduction pour amortissement de l'énergie renouvelable afin de prendre en compte l'équipement des biocarburants** et d'autres équipements utilisant des sources d'énergie à teneur moindre en carbone, ainsi que les équipements pour les bioraffineries qui produisent des bioproduits. Actuellement, la déduction est limitée à la production stationnaire d'énergie renouvelable.

En conclusion, le Canada a la possibilité, pendant un temps limité, de mettre en place un secteur commercial de technologies propres qui fait avancer les choses à titre de force économique pouvant changer l'avenir et améliorer le bien-être des collectivités de tout le pays. Les chercheurs en science appliquée du Canada, les écosystèmes régionaux en démarrage et les secteurs des investissements figurent parmi les meilleurs au monde, mais un trop grand nombre d'obstacles restreignent toujours la croissance d'entreprises qui souhaitent suivre la voie tracée par Enerkem quant à la création d'un grand nombre d'emplois et d'incidence environnementale positive.

La croissance d'Enerkem dans le monde réel, qui a été rendue possible grâce à des investissements privés de 324 millions de dollars, et nos réalisations au chapitre de la croissance nationale et des exportations démontrent à quel point une entreprise canadienne de technologies propres qui œuvre sur la scène mondiale peut changer le marché. Le gouvernement du Canada a la possibilité d'agir maintenant afin de faciliter la coordination et d'améliorer les nombreux points forts et les atouts du secteur canadien des technologies propres. Les Canadiens sont peut-être sur le point de créer la prochaine phase de réussites, à l'instar d'Enerkem, et nous souhaitons collaborer avec des partenaires du gouvernement fédéral afin que ces prochaines étapes de réussite se concrétisent.

Nous vous remercions d'étudier la contribution d'Enerkem aux consultations prébudgétaires du Comité permanent des finances de la Chambre des communes. Si vous avez des questions ou d'autres points à aborder, n'hésitez pas à communiquer avec moi au 514-875-0284, poste 230.



Marie-Hélène Labrie

Vice-présidente directrice, Affaires gouvernementales et Communications